

La consultation publique de *Pêches sportives* pour une réglementation plus souple, cohérente et respectueuse de l'environnement

Si le questionnaire de la FNPF (voir page 21) ne vous convient pas, répondez au nôtre et renvoyez-le à la FNPF. Ou mieux encore, rédigez votre propre questionnaire et faites-en les réponses. Vous serez dans l'esprit du questionnaire officiel.

1. Faut-il protéger le brochet en 1^{ère} catégorie ? Ainsi, on éliminera encore plus facilement les truites.

Oui - Non

2. Classez les organismes suivants de 1 à 5 en fonction de leur utilité. Comme vous le constatez, la liste comporte six noms. Ce qui signifie que l'un d'eux est complètement inutile.

La Caisse des Dépôts - Le Conseil supérieur de l'audiovisuel
 La sécurité sociale - L'AS Saint-Etienne
 Le Courrier de Saône-et-Loire - La FNPF

3. Pensez-vous que la taille minimale des poissons pêchés puisse évoluer pendant la partie de pêche ? Par exemple : pour la truite, 25 cm le matin et 17 cm l'après-midi. Cela permet de donner leur chance aux débutants ayant échoué le matin.

Oui - Non

4. Etes-vous pour la création d'un examen de compétences pour les dirigeants de la FNPF ? Pour information, aucune compétence particulière n'est demandée actuellement.

Oui - Non

5. Seriez-vous d'accord pour pêcher les sandres et les black-bass sur les frayères à condition de remettre les œufs à leur place (de les ventiler et de charger tout intrus sur les nids pendant toute l'incubation) ?

Oui - Non

6. Pensez-vous qu'il faille interdire toute forme de pêche de loisir dans un rayon de 100 km autour d'un pêcheur professionnel ? La courtoisie est un élément clef du savoir-vivre au bord de l'eau.

Oui - Non

7. Seriez-vous favorable à l'ouverture de la pêche de la perche soleil, de nuit ?

Uniquement les nuits de pleine lune - Seulement en période de fraie - Après la fermeture des bistros

8. Seriez-vous pour l'ouverture de la pêche toute l'année, sauf les jours suivants :

Les jours de lâchers de truites - Les lendemains des jours de lâchers de truites - Les veilles des jours de lâchers de truites
 Les jours d'élection (au second tour uniquement)

9. A quelle vitesse souhaitez-vous rouler pour vous rendre à la pêche ? En effet, certains pêcheurs se plaignent de temps de parcours trop longs pour pratiquer leur loisir. La FNPF peut intervenir auprès du ministre pour demander un "ajustement".

En ville : 80 km/h ? 110 km/h ? 130 km/h ?

Sur autoroute : 150 km/h ? 180 km/h ?

250 km/h ?

10. Selon vous, les pêcheurs professionnels peuvent-ils disposer du matériel suivant :

Chalutier de type "ganguin" qui présente l'avantage de niveler les fonds. Cela favorise l'entretien des voies navigables et élimine les risques d'accrochages dans les obstacles pour les pêcheurs à la ligne.
 La dynamo (sponsorisée par EDF).

11. Que pensez vous d'avancer le jour de l'ouverture de la truite du samedi au vendredi ? C'est le jour du poisson et aussi celui des RTT.

Oui - Non

12. Seriez-vous favorable à l'instauration d'une taille légale de capture pour la perche soleil ? Les dommages imposés aux milieux naturels n'en seraient que plus favorisés.

8 cm - 10 cm - 12 cm